

Toutes les données chiffrées sont extraites du rapport adressées au **premier ministre Ibrahima kassory fofana en 2021** par les autorités du Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation (MENA) .

Le pays ne compte que 8114 écoles primaires publiques dont

- 2923 qui sont à cycle complet (6 classes et plus)
- 5191 écoles à cycle incomplet (moins de 6 classes)
- 1080 écoles en hangars et /ou en construction précaire.

740 établissements secondaires publics dont :

- 569 collèges,
- 85 lycées et
- 78 collège- lycées.

Sur ces 740 établissements, **14 établissements sont en hangars** et /ou en construction précaire et 24 en cycle incomplet.

En attendant la fin du recrutement d'enseignants et la construction des salles de classe , la piste du retour à la double vacation (rotation matin/ soir) dans les écoles pourrait être explorée en attendant la fin de la construction de nouvelles salles de classe.

De l'autre côté, la Guinée compte **4166 écoles privées** dont l'essentiel se trouve:

- Le grand Conakry, avec 2218 dans les 5 communes de Conakry, soit 53 % des écoles privées du pays et en particulier à matoto qui regroupe près de 37 % des écoles privées du pays
- Coyah avec 309 écoles privées
- Dubréka avec 262 écoles privées et , dans une moindre mesure ,
- kindia avec 141 écoles privées
- Region de kankan (Siguiri inclus) compte 217 écoles privées et 117 dans la commune urbaine de kankan.

Si l'on veut respecter le ratio de **40 élèves par salle en milieu rural et 50 en milieu urbain** , on doit **construire 14206 nouvelles salles de classes** dans les écoles qui existent actuellement.

Si l'on veut améliorer le cadre d'apprentissage des écoles actuelles ,

on devrait rénover:

- 6.019 salles de classes,
- 312 points d'eau,
- 3.336 latrines
- 460 bâtiments administratifs ,

on devrait construire

- forer 4731 points d'eau,
- construire 28.840 cabines de latrines,
- faire livrer 207.062 tables-bancs,
- construite 2.267 nouveaux bâtiments administratifs.

Par ailleurs , si on doit être un médecin pour ouvrir une clinique médicale et un pharmacien pour ouvrir une officine de pharmacie, tel n'est pas le cas au niveau des écoles privées. On a pas besoin d'être des professionnels de l'éducation pour ouvrir une école . Les fondateurs sont généralement des hommes d'affaires ou des anciens et nouveaux commis de l'Etat qui ont détourné l'argent destiné à la construction des écoles publiques pour venir construire des écoles avec ce même argent et faire payer la scolarité aux enfants qui ont pourtant droit à une éducation gratuite.

Ils sont plus soucieux du profit qu'ils tirent de la gestion de leur entreprise que de la qualité de la formation reçue par les élèves voire l'amélioration des conditions de vie des enseignants qui, contrairement à leurs camarades des industries, des banques et des institutions internationales, sont mal rémunérés .

Quel est l'impact de la privatisation du secteur de l'éducation en Guinée et quelles mesures faut-il envisager pour réglementer ce secteur et sauver l'école publique ?